



Erreur d'avocat entraînant conséquences pour son client

Par **mrjules**, le **14/10/2010** à **18:42**

Bonjour,

voici les faits (brefs): un avocat fait une malheureuse erreur d'interprétation des propos de son client par la suite il envoie une assignation à comparaître (sans la faire vérifier par son client qui aurait sinon vu l'erreur), au final celle-ci se retourne contre le client (conséquences financières).

L'avocat est conscient de son erreur, qu'est ce qu'il peut faire pour la réparer?
Est-ce que s'il certifie sur son honneur qu'il a faite une erreur d'interprétation, les conséquences pourront être levées?

Je vous remercie par avance pour vos réponses.

P.S: Votre aide sera précieuse car je ne m'y connais pas en droit et ne connaît personne qui pourrait me donner des conseils.

Cordialement